



Le Bellovissien

n° 22 *Bulletin municipal de Bellou le Trichard*

La mairie sur Internet

Les connectés du village sont invités à se rendre sur le blog de la mairie :

<http://www.bellouletrichard.com>

Des informations relatives à notre village de Bellou-le-Trichard et ses environs y sont régulièrement publiées.

Vos commentaires et propositions d'articles sont les bienvenus !

Le mot du Maire

Au nom de l'équipe municipale, permettez-moi de vous présenter à toutes et à tous, des vœux de santé, de bonheur, de travail et de réussite. Que cette nouvelle année soit heureuse pour chacune et chacun d'entre nous, que ce soit dans les domaines personnels ou collectifs.

Être attentif aux besoins des autres, veiller à construire du lien social, culturel, associatif, entre tous, avec tous les habitants et toutes les générations, c'est donner du sens à notre ruralité. Faire rimer ruralité avec solidarité, c'est aussi préserver « l'esprit village », un village où chacun trouve sa place.

Une ruralité tournée vers l'avenir, c'est d'abord un village qui ne vit pas replié sur lui-même mais qui s'ouvre vers la compréhension de l'autre, le respect de chacun et l'écoute réciproque.

Une ruralité tournée vers l'avenir, c'est aussi réfléchir sur le devenir de notre petite commune. Face à la baisse des dotations financières de l'État, les recettes fiscales engendrées par les impôts locaux et les taxes d'habitations ne suffiront pas à faire vivre notre village.

Pour préparer l'avenir et anticiper les changements de demain, une réflexion collective s'est engagée pour envisager les évolutions possibles de notre territoire. Car il est de notre responsabilité d'élu de prendre en main le destin de notre commune pour que vive notre territoire.

2015 étant une année charnière, c'est avec le soutien de l'équipe municipale que nous allons travailler ensemble pour former avec les communes du canton, un territoire viable et cohérent, avec un champ d'action plus efficace que celui des communes prises individuellement, tout en préservant l'identité et les spécificités de nos villages.

L'avenir sera celui que nous ferons ensemble.

Jean-Pierre Deshayes



La réduction du mille feuilles est en marche



Au niveau des régions

Le 1er janvier 2016, la Basse et la Haute Normandie ne formeront plus qu'une seule Région : la Normandie.

Au niveau des cantons

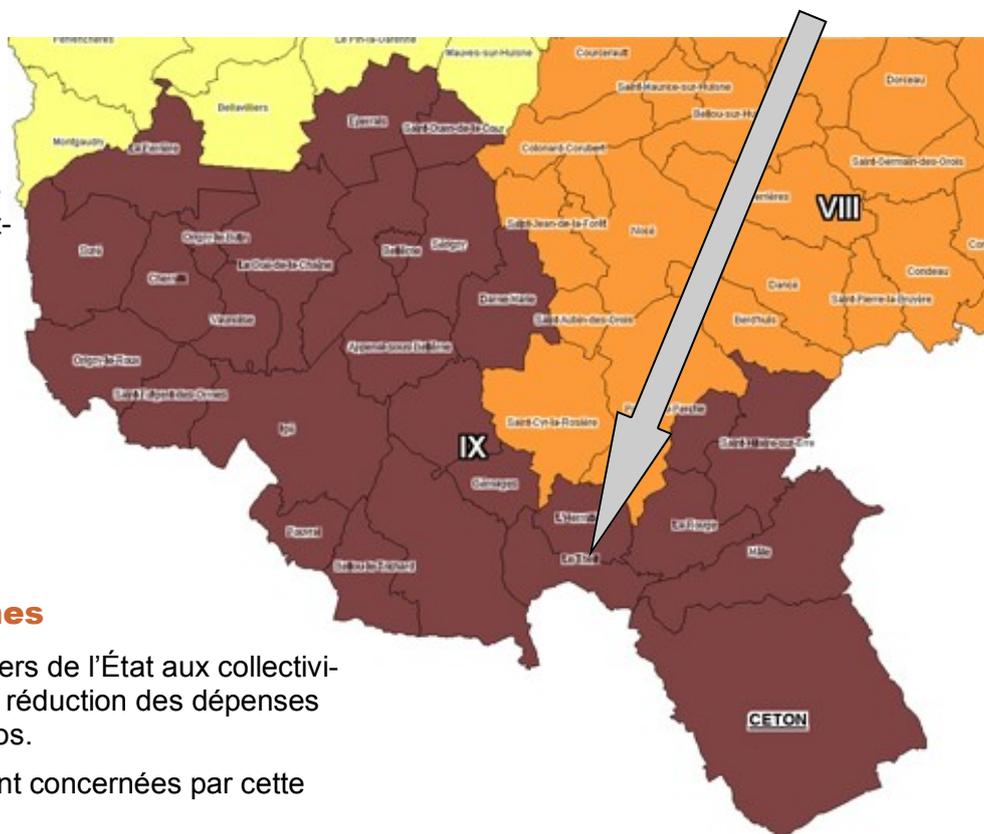
Le décret portant délimitation des nouveaux cantons dans le département de l'Orne est paru au journal officiel le 28 février 2014.

Le nombre des cantons dans l'Orne est désormais de 21.

Notre canton a pour nom **Ceton**

Au niveau de la Communauté de Communes

Les élus de Bellou et ceux des communes de Ceton, Géماغes, l'Hermitière, La Rouge, Le Theil, Mâle, Saint-Agnan, Saint-Germain et Saint-Hilaire, de Communes travaillent sur la mutualisation des services à mettre en œuvre.



Au niveau des communes

La baisse des concours financiers de l'État aux collectivités s'inscrit dans le cadre de la réduction des dépenses publiques de 50 milliards d'euros.

Les communes sont directement concernées par cette baisse de dotations.

Au lieu de subir ce qui pourrait nous être imposé par l'État, vos élus ont choisi de nourrir le débat qui s'instaure au sein des dix communes de notre collectivité, afin d'envisager l'avenir de notre commune.

« Si les petites communes ne font rien, elles sont assurées d'une mort lente par impossibilité d'agir, faute de moyens financiers » a déclaré le président d'une communauté de communes de l'Orne.

Source : Association des Maires de France

La réduction du mille feuilles est en marche

Invités à une demi-journée d'information sur l'intercommunalité, 57 élus et personnels des dix mairies et de la communauté de communes du Val d'Huisne ont pris connaissance des enjeux liés à la réforme territoriale.



Communes et communautés de communes appartenant au mille-feuille si décrié, sont promis à des réorganisations, mutualisations de services, regroupements, rattachements ou communes nouvelles.

Au travers de ces nouvelles cartes, Vincent Aubelle, formateur au Centre national de la fonction publique a voulu faire comprendre que *« les préfets travaillent activement sur la question des regroupements, et si on ne fait rien, si on ne réfléchit pas maintenant à ces regroupements, ils le feront pour vous »*.

L'équilibre budgétaire étant menacé par une amplification de la **baisse de la contribution de l'État de 36 % aux collectivités**, un élargissement du périmètre des communautés de communes permet des économies d'échelle.

« Il va falloir réfléchir sur une autre philosophie de politique publique. Il va falloir hiérarchiser les projets. Vous devrez gérer vos contradictions et de l'autre côté la réalité » a souligné l'intervenant qui invite les élus à le faire sans perdre de temps.

La commune nouvelle

La commune nouvelle *« permet de conserver ce qui est aujourd'hui la force de la commune c'est-à-dire la proximité »*.

Avec une commune nouvelle de 3 000 à 5 000 habitants, *« vous n'êtes plus nécessairement dans une logique d'intégration des compétences aussi forte que celle d'aujourd'hui dans les communautés de communes »*.



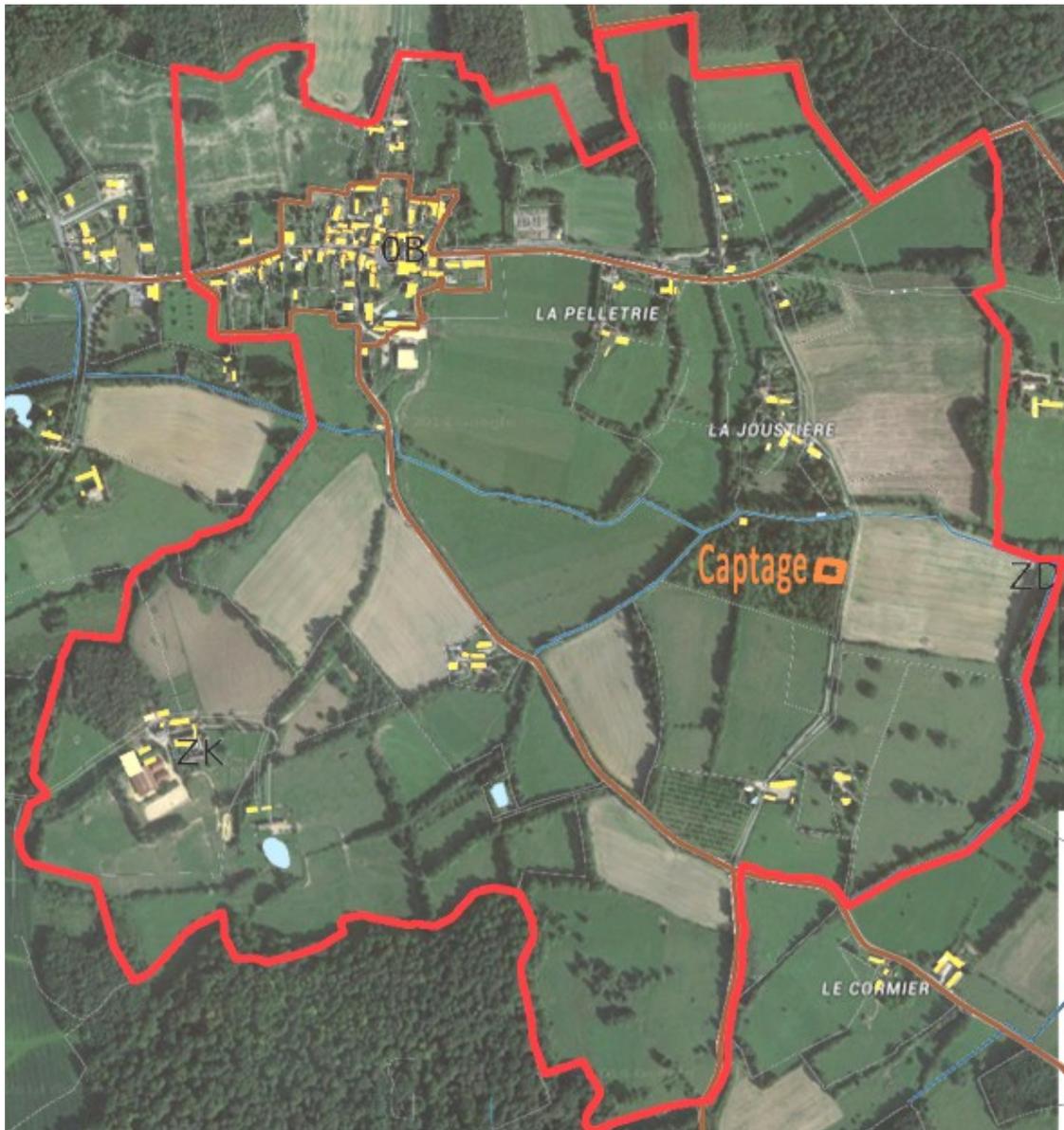
La création d'une commune nouvelle permet également de s'interroger sur les avantages financiers et fiscaux qui permettraient d'améliorer les services à la population.

Vos élus en mairie et à la Communauté de Communes du Val d'Huisne

Travaillent également, et entre autres, sur des dossiers qui concernent :

- Le développement économique
- La mise en place d'un pôle de santé
- L'implantation d'une centrale photovoltaïque
- La compétence scolaire
- La culture, le tourisme et les loisirs
- L'assainissement non collectif
- La voirie, les chemins

Protection du captage de la Joustière



L'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'autorisation de prélèvement d'eau et de l'institution de périmètres de protection (*en rouge sur la carte*) pour le captage de la Joustière, s'est terminée le 13 novembre.

En vue de la protection du captage, à l'unanimité le conseil municipal a émis un avis favorable pour autoriser le prélèvement d'eau souterraine.

L'objectif du périmètre de protection étant de prévenir la migration des polluants vers l'ouvrage de captage, après déclaration d'utilité publique (DUP) certaines prescriptions seront effectives.

Notamment les réservoirs d'hydrocarbures liquides ou de produits susceptibles de dégrader la ressource en eau, doivent respecter la réglementation en vigueur. Par exemple, les cuves à fioul doivent être dotées d'une double enveloppe avec système de détection de fuite ou placées en fosse étanche.

Parmi les activités interdites, à noter la suppression des haies et talus, à l'exception des suppressions ponctuelles nécessaires [...] qui doivent demeurer exceptionnelles. Ces suppressions sont soumises à autorisation auprès des services chargés de la police sanitaire et de la police de l'eau. Les mêmes autorisations sont nécessaire pour la création, le reprofilage ou la suppression de fossés.

Vie communale

Modification du plan de circulation dans le bourg



Afin d'éviter que les camions trop longs et autres semi-remorques soient parfois amenés à faire des manœuvres prodigieuses pour se décoincer entre deux maisons ou s'extirper d'une route trop étroite, le conseil municipal a le 14 octobre 2014, finalisé le plan de circulation du bourg et proposé que le maire prenne un Arrêté municipal pour interdire les poids lourds de plus de 8m de longueur.

Remise en eau du lavoir

Sur plus d'une centaine de mètres, des travaux ont été réalisés pour relier l'écoulement de la source au lavoir. L'eau s'y écoule à nouveau et le surplus rejoint le ruisseau « le Jaunet ».

Attention, baignade strictement interdite !



Chemin du « Reclos »

Réfection du chemin « du Reclos » avec pose d'un collecteur par le maire et les employés municipaux.



Désherbage : recherche d'alternatives au gaz à la torche



Cet été dans le bourg, des habitants dont Monique, ont testé plusieurs produits naturels pour éliminer les herbes indésirables. En mélange ou employé seul, le bicarbonate, le gros sel ou le vinaigre blanc ont donné des résultats plus ou moins satisfaisants.

Le vinaigre blanc à 14° diffusé en plein soleil s'est montré le plus efficace.

Vie communale et rétrospective

Nouveau drapeau pour les anciens combattants

Datant de plus de 65 ans et donc usé, le drapeau des anciens combattants a été remplacé par décision du conseil municipal le 14 octobre 2014.

Cet étendard utilisé lors des commémorations et des enterrements des anciens combattants, reprend les couleurs de la France, sur lesquelles sont brodés dessus en lettre d'or, le nom de la commune de Bellou-le-Trichard et celui de l'association.

En 2002, le conseiller général Gilles de Courson, a remis à Raymond Deshayes porte drapeau depuis 25 ans, la médaille et le diplôme d'honneur de porte drapeau.



Trois anciens élus honorés par la commune



Samedi 13 septembre lors d'une cérémonie teintée de simplicité, d'émotion et pétrie d'une chaleureuse ruralité, le maire Jean-Pierre Deshayes a souhaité mettre à l'honneur l'engagement de :

Claude Lechêne, Trois mandats de conseiller municipal, de 1972 à 1983 et de 1989 à 1995. Toujours de bon conseil et sachant suggérer des idées, il s'est donné à fond dans le comité des fêtes.

Claude Chartier entré au conseil municipal en 1995 en tant qu'adjoint et durant trois

mandats, s'est donc tout naturellement investi comme son arrière grand-père qui a été maire, son grand-père et son père Adrien.

Michel Chobert a succédé au maire Bernard Bothereau en 1989... peut-être influencé par son épouse Odette qui l'a devancé au conseil municipal de 1983 à 1995. Aux commandes de la mairie jusqu'en 2008, il a été fondateur du syndicat d'eau et vice-président de la communauté de communes.

Balade de l'été à Bellou-le-Trichard

Vendredi 4 juillet, balade de l'été organisée par la CDC. Chemin faisant, rencontre avec Michel Frénard, Anne-Sophie Viennot, Yvette Trocellier et Dominique Guyot, des éleveurs passionnés.



Vie communale et rétrospective

Louche d'or pour les cordons bleus de Bellou



Rendez-vous ludique saupoudré d'une bonne dose de bonne humeur, la fête de la soupe et du potager s'est déroulée à Mâle samedi 8 novembre.

Toutes les communes du canton étant appelées à participer au concours de la meilleure soupe, Nathalie Gibard, Claire Stickland et Yvette Trocelier ont représenté notre village.

Savoureux fair-play convivial, ce défi culinaire de soupes fumantes a été remporté à égalité par les maitres-soupières de Mâle et de Bellou-le-Trichard.

Défilé de tracteurs dans le bourg

À l'initiative du comité des fêtes de Saint-Germain, des anciens tracteurs ont fait halte dimanche 20 juillet sur la place de l'église. Mac Cormick, Société Française, Fordon, Someca, David Brown, Kramer et autre URSUS, les « ancêtres » ont fait belle figure dans le village !

La convivialité s'est partagée autour d'un café et de gâteaux offerts par le comité des fêtes de Bellou-le-Trichard.



Néo Taffory

Des Bellovissiens présents au comice agricole

À Saint-Hilaire-sur-Erre dimanche 10 juillet 2014, des habitants de Bellou-le-Trichard ont participé au comice agricole issu de l'entente des cantons du Theil-sur-Huisne et de Nocé.



Hélène Lelarge à côté de François Goulet, président du comice



Dominique Guyot



Émilie Boulard

Vie communale et rétrospective



Banquet des anciens

Entretenu par le centre communal d'action sociale, la coutume veut que l'on invite au banquet annuel, les personnes qui ont atteint ou dépassé la soixantaine.

Pour ce rendez-vous suivi par soixante-deux personnes, l'équipe municipale a par l'agencement des tables fleuries et printanières, souhaité privilégier les échanges et la convivialité.



Les décorations, les illuminations et la crèche font partie des féeries de Noël.

Dans notre village où trône un clocher qui a vu plusieurs générations se rassembler sous son toit, Gina, Jean, Jean-Louis, René, Sam et Sylvie ont fait preuve d'ingéniosité et de créativité pour que l'église soit attrayante et pour qu'elle puisse accueillir une crèche

Vie communale - Noël pour petits et grands

L'arbre de Noël des enfants du village



Depuis que s'est fermée l'école de Bellou fin 1985, l'arbre de Noël a été instauré pour que tous les enfants du village, leurs familles et les habitants de toutes générations se retrouvent au moins une fois par an autour du sapin. Cette année, le Père Noël mandaté par la mairie a offert des cadeaux aux 38 enfants de mois de 13 ans qui habitent à Bellou.



Spectacle de Noël collectif et collégial

Merci à Alexandre, Antoine, Bernard, Catherine, Céline, Claudette, Coralie, Eric, Jean-Louis, Jean-Pierre, Laëtitia, Laurent, Loïk, MarieJo, Marilyn, Patrice, René, Sandrine, Sylvie qui ont contribué à la réalisation .

Vie associative - L'Amicale des Aînés Ruraux

L'Amicale des Aînés Ruraux

Présidée par Louis Minardi depuis 2008, l'Amicale des Aînés Ruraux propose à ses adhérents, des rendez-vous tous les premiers jeudis du mois à la salle des fêtes, sauf en juillet août.

Ces rencontres permettent de se retrouver pour jouer aux cartes, au scrabble, au triominos, et si le temps le permet, de profiter du plein air pour faire une partie de boules ou une promenade pédestre.



Pour mémoire, la création du club par Yvonne Vallée remonte aux années 60. Andrée Bonnet lui a succédé, suivie par Marcel Thomas, puis par René Pivard qui a pendant vingt années, tenu les commandes de l'association à côté de son épouse Roberte alors trésorière pendant la même période.

Au repas de fin d'année de l'Amicale (Photo), Louis Minardi et son équipe ont rendu hommage aux doyens Berthe Grenêche née le 16 juillet 1916 et Gaston Huon né le 14 septembre 1918, tous deux originaires de la commune voisine de Nogent-le-Bernard.

À savoir que Gaston Huon a été trésorier de l'association pendant 25 ans.

Quelques photos de l'Amicale



Vie associative - L'amicale des Aînés Ruraux



Vie associative - Le Comité des Fêtes

Une soirée « historique »

En janvier 2014, sous la présidence de Jérôme Rayneau, le comité des fêtes a mijoté une soirée qui a revêtu un caractère « historique », puisque toutes les présidentes et présidents ont participé à ce rendez-vous amical et chargé de souvenirs. Venu de loin pour assister aux retrouvailles, André Tridon s'est éteint lundi 28 avril à l'âge de 67 ans, à la suite d'une longue maladie.



Vie associative - Le Comité des Fêtes

Pêle-mêle de photos des animations du comité des fêtes réalisées sous la présidence de Karine Maubert



Informations pratiques

En mairie de Bellou le Trichard

Vous pouvez notamment consulter les comptes-rendus des conseil municipaux, le cadastre, ...

Démarches administratives :

- Carte Nationale d'Identité
- Permis de conduire : Renouvellement ou remplacement
- Permis de construire
- Déclaration de travaux
- Carte Grise
- Recensement militaire,...

Les associations

Comité des Fêtes

Présidente : Karine MAUBERT

Contact : 02 33 25 57 84

Amicale des Aînés Ruraux

Président : Louis MINARDI

Contact : Jean-Louis JOYOT
au 02 33 73 01 16

L'Amicale se réunit le premier Jeudi de chaque mois sauf juillet et août.

Manifestations de l'Amicale ouvertes à tous :

- Repas dansant autour d'une choucroute le 2e dimanche de février.
- Repas dansant autour d'un couscous le 3e jeudi d'avril
- Repas dansant autour d'une paëlla le 2e dimanche d'octobre.

Perche Astronomie

Soirées d'observation ouvertes à tous le dernier vendredi du mois

à partir de 21 heures

Perche Astronomie – Le Clos
61130 Bellou-le-Trichard

Renseignements : 06 66 31 23 566

Les artisans de la commune

Daniel LECHENE

Plomberie, chauffage, couverture, zinguerie, travaux divers

Tél. 02 33 83 32 85

Tél. 06 43 04 49 79

SNC LECHENE GIRARD

Charpente, couverture, maçonnerie, plomberie, travaux divers

Tél. 02 33 83 67 87

Tél. 02 33 83 84 27

Michel HUSSON

Maçon, charpentier

Tél. 02 33 83 21 06

Laurent TAFFORY

Artisan Peintre

Tél. 02 33 83 86 53

Tél. 06 16 97 23 34

Syndicat d'eau : relevé des compteurs d'eau

Pour faciliter la démarche du fontainier, merci de rendre accessible l'accès à votre compteur.

Informations pratiques

Cabinet infirmier du Theil : 02 37 49 61 63

Permanences pour prélèvements médicaux et des soins :

Saint-Germain-de-la-Coudre, à l'espace Raymond et Claude Bru, le mercredi matin de 8h30 à 9h sans rendez-vous.

Le Theil-sur-Huisne, au foyer logement 20 rue du Ruisseau, le vendredi matin de 8h à 8h30, ou tous les jours sur rendez-vous au 02 37 49 61 63.

Bureaux de Poste

Agence Postale de Saint-Germain-de-la-Coudre

Ouverture du mardi au samedi de 9h15 à 12h15

Bureau de Poste de Saint-Cosme-en-Vairais

43, rue Nationale

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30

Communauté de Communes

Du Val d'Huisne

02 37 49 63 51

<http://www.cc-valdhuisme.fr>

Services à la Personne et Aide à Domicile

ADMR

8, rue de l'Arche

Le Theil sur Huisne

Tél. **02 37 49 61 38**

<http://admr.letheil.over-blog.org>

Ménage, repassage, courses, préparation et aide à la prise des repas, garde d'enfants à domicile, promenade des personnes âgées, aide à la mobilité, surveillance de jour et de nuit, petits travaux de jardinage et bricolage

Service de soins infirmiers. (SIAD)

Tél. **02 37 49 63 39**

Soins d'hygiène générale auprès des personnes âgées et handicapées à domicile.

Téléassistance ADMR
<http://www.filien.com>

UNA

3, place des Teilleuls

Le Theil sur Huisne

Tél. **02 37 49 69 37**

Ménage, repassage, aide aux courses, à la toilette, à l'habillage, aux repas, accompagnement aux sorties extérieures...

Alzheimer :

Plateforme de répit et d'accompagnement.

Tél. **06 75 57 01 57**

Portage de repas

Informations disponibles en mairie

Sur les services proposées par la Communauté de Communes du Val d'Huisne (CDC)

Maison de la petite enfance (Garderie)

Relais assistantes maternelles, parents, enfants (RAMPE)

Piscine intercommunale

Transport à la demande (TAD)

Médiathèque, Ludothèque

Espace Publique Numérique (EPN)

Déchetterie

Accueils de loisirs pour les enfants

Accueils de loisirs et animations pour les jeunes

Autres informations permanentes ou

ponctuelles sur :

Randonnées,

Hébergement touristique,

Écomusée du Perche,

Parc Naturel

Régional du Perche,

Pays Perche, ...

Informations pratiques

BELLOU LE TRICHARD

Mairie

Heures d'ouverture

Mardi de 17h à 19h

Jeudi de 14h à 16h

Tél. 02 33 83 22 34

www.bellouletrichard.com

Salle des Fêtes - Tél. 02 33 25 93 25

Location : 210 € pour 2 jours, 140 € pour 1 jour, 70 € pour les vins d'honneur.

Capacité : 100 personnes

Location vaisselle : forfait 35 €

Ménage : à faire soi-même, sinon forfait de 31 €

Frais électricité et chauffage : sur relevé compteur EDF

Caution : 500 €

Frais de réservation : 70 €

Obligation : Présenter un certificat d'assurance.

Pour les habitants : 1 fois par an et par foyer, réduction de 40€ pour un week-end.



Lionel l'épicier ambulant est à Bellou le jeudi de 15h15 à 16h

Au volant de son camion, Lionel l'épicier a délibérément choisi de sillonner les routes du Perche sud pour apporter un service de proximité qui a disparu dans bien des villages.

Les produits de son étal, il va les chercher au plus près. « *Question approvisionnement, je fais appel à Vallégrain, à la charcuterie de Saint-Aubin-des-Coudrais, les œufs proviennent d'un petit producteur de La Croix du Perche, et j'ai de nouveaux contacts avec des producteurs locaux* ».

Dépôt de pain

Tous les jours à 10h sauf le lundi

DÉCHETTERIE DU VAL D'HUISNE au THEIL-SUR-HUISNE

Déchets acceptés :

Déchets verts, encombrants, gravats, ferrailles, huiles de vidanges, aérosols, piles, électro ménager, peintures, néons, cartons, batteries, acides, solvants, **huiles de fritures**, ampoules économiques, ...

Déchets interdits :

Pneus, médicaments, bouteilles de gaz

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	-	13h30 17h30
Mercredi	9h – 12h	13h30 17h30
Vendredi	9h – 12h	13h30 17h30
Samedi	9h – 12h	13h30 17h15

Déchetterie du Val d'Huisne
La Porcherie - 61260 le Theil sur Huisne

